

**Guy CHALLIER**  
*Président du Groupe  
des élus socialistes et républicains*

Aulnay-sous-Bois, le 25 octobre 2016

**Monsieur Bruno BESCHIZZA**

*Maire  
Hôtel de ville  
Boulevard de l'Hôtel de ville  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS*

Monsieur le Maire,

Plusieurs accidents de la circulation extrêmement violents ont eu lieu dernièrement dans notre ville. Ils ont causé de trop nombreuses victimes et ont atteint beaucoup d'habitants. Vendredi dernier, plusieurs élus dont Latifa Bezzaouya-Cotrie, Daniel Goldberg et vous-même étaient réunis pour partager autant que possible la douleur d'une famille endeuillée par le décès d'un de leurs enfants.

Les causes d'un accident peuvent être multiples et se cumuler, de la maladresse au comportement imprudent, des conditions climatiques difficiles à une conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants. Néanmoins, si le risque zéro n'existe pas, nous pensons que la fréquence et la gravité de ces accidents ne peut rester sans réponse publique forte. Nous voulons une mobilisation globale pour une plus grande sécurité routière à Aulnay-sous-Bois.

Aussi, au nom des élus socialistes, je vous propose de lancer un chantier de sécurisation de la circulation automobile à Aulnay. Vous avez largement communiqué sur le renforcement des moyens de sécurité municipaux : les Aulnaysiens qui les financent seuls doivent pouvoir en profiter pleinement. Nous pensons ainsi qu'ils doivent être utilisés en premier lieu sur les questions de tranquillité publique, et, parmi ceux-là, la sécurité routière doit être une priorité.

Nous pourrions aussi échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour aller vers cet objectif qui ne doit pas mobiliser que la Police municipale, même si cette dernière doit en être un moyen essentiel. Il s'agit aussi d'avoir une réflexion sur la voirie et certaines zones accidentogènes pour lesquelles une réduction de la vitesse doit être envisagée par des moyens physiques ou des *zones 30*.

De même, il est nécessaire de mettre en place, en lien avec la Police nationale, une présence visible de personnels municipaux sur certains secteurs où des excès de vitesse sont nombreux et connus, où des comportements routiers inacceptables sont réguliers. Sans refaire ici le débat sur le niveau de vidéo-surveillance nécessaire au regard de son coût, nous pouvons sans doute nous retrouver sur le fait qu'une caméra est peu dissuasive de tels comportements dangereux.

En espérant que vous accepterez cette proposition qui se veut constructive, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

**Guy CHALLIER**  
*Président du Groupe  
des élus socialistes et républicains*